Nations Unies S/2023/750



Distr. générale 10 octobre 2023 Français

Original: anglais

Lettre datée du 28 septembre 2023, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Le 19 septembre 2023, le Conseil de sécurité a reçu une demande de la Somalie tendant à ce que soit suspendu, pour des raisons techniques, le retrait de 3 000 membres du personnel en tenue de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) qui devait avoir lieu le 30 septembre.

Le Conseil de sécurité a appris que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine se réunira le 29 septembre 2023 pour examiner cette demande.

Le Conseil de sécurité est convenu de maintenir, pendant la suspension, l'autorisation qu'il a donnée au paragraphe 19 de sa résolution 2687 (2023) concernant le déploiement de 17 626 membres du personnel en tenue à l'ATMIS. Par conséquent, il prie l'Organisation des Nations Unies d'interrompre momentanément la modification des services d'appui assurés par le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à l'ATMIS et au personnel somalien, qui devrait commencer le 1^{er} octobre 2023.

Plus précisément, le Conseil de sécurité demande à l'Organisation des Nations Unies de continuer de fournir un appui à 17 626 membres du personnel en tenue de l'ATMIS au maximum, dont un minimum de 1 040 membres du personnel de police, et à 15 900 membres de l'Armée nationale somalienne ou de la Police somalienne au maximum jusqu'au 31 octobre 2023, sous réserve que les ressources voulues soient disponibles.

Le Président du Conseil de sécurité (Signé) Ferit **Hoxha**

